Et si l'on écrivait un Dictionnaire Amoureux et Poétique du Territoire Rural Français ?

écrit par Maxime | 28 novembre 2020

Voici une belle et intéressante proposition de Maxime… J'espère qu'elle suscitera des vocations, des engouements au au moins des idées.

Que ceux qui voudraient apporter leur pierre à ce moulin nous envoient leurs propositions, que nous conserverons précieusement et compilerons avec les travaux de Maxime sur le sujet, si nous en recevons suffisamment, pour en faire un livre que nous pourrions éditer… S'il n'y en a pas assez.. nous nous contenterons de nourrir une rubrique de plus chaque semaine ! A suivre et à approfondir, donc.

Christine Tasin

.

C'est un vaste projet qui mérite d'être tenté : **écrire un dictionnaire amoureux et poétique du territoire rural français.**

Le principe du dictionnaire amoureux est d’écrire un ouvrage, souvent collectif, sur un thème qui nous est cher, un thème que l’on aime et qui nous inspire. Plon en a fait une collection à part.

Et ce serait un dictionnaire poétique, **par opposition à un dictionnaire scientifique.**
Une encyclopédie poétique est impossible car son objectif d’exhaustivité fait obstacle au **tri poétique, subjectif,** expression d’une sensibilité que peut au contraire recevoir un dictionnaire amoureux, partisan des sons, du vécu, des attaches, des impressions, des sensations…
Chaque mot se rapport à ce projet appelle un commentaire, avant de suggérer une méthode.

- ***I- LE PROJET***

Une part de notre identité est enfouie qui veut renaître : celle de nos paysages, ceux de nos ancêtres, des pays, du pays dont on cherche à nous déraciner.

La France fourmille de toponymes originaux, intrigants, amusants, uniques, noms de localités que l’on ne comprend pas toujours, dont on a parfois perdu la mémoire, négligé l’étymologie au fil des siècles au point qu’il ne reste plus personne pour savoir pourquoi des villageois, un jour, ont décidé d’appeler ainsi leur hameau, leur petit bout de

campagne.

Et l’on finit par vivre là comme on vivrait n’importe où, dans ce que certains appellent un « bled » – c’est un mot que j’ai banni de mon vocabulaire en raison de son origine maghrébine : l’utiliser couramment comme on le fait trop serait accepter la transformation de notre pays en Frankistan – un endroit interchangeable avec n’importe quel autre.

Cette France-là, on le sait, **c’est souvent la France des gilets jaunes, celle qui a mis Marine le Pen en première position aux premier et second tours de la présidentielle 2017, celle où les patriotes sont majoritaires.**

C’est la France que ce pouvoir n’aime guère, parce qu’elle ne l’aime pas, la France rurale, la France profonde qui, si l’on ne veille pas, finira dans les oubliettes de l’Histoire.

Les historiens romaines avaient, si l’on peut se permettre ce rapprochement, tenté de faire oublier les bas fonds de l’Antiquité, le petit peuple, sa vie pas toujours reluisante, la plèbe voire la populace opposée aux empereurs et autres sénateurs, consuls restés dans l’Histoire…

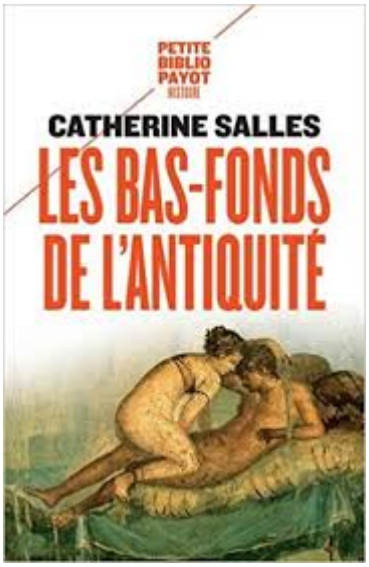

La France profonde n’est pas moins digne que la France citadine et il s’agit aussi de montrer qu’elle n’est pas moins belle, qu’elle possède une poésie qui lui est propre et des

points de repère spatiaux qui nous permettent de dire : « **oui, on est chez nous !**« .

Ces toponymes jouent un rôle essentiel dans la légitimité d'un peuple à se dire chez soi en partie parce que les toponymes correspondent souvent aussi à des patronymes. La francisation d'un nom et d'un prénom inscrivent la personne immigrée tant dans une société grâce à son état civil quand il reflète une intégration réelle que dans un territoire. On ne le dit pas assez !

Il y a une cohérence entre le peuple et le territoire qui ne se réduit pas à des valeurs censées être communes. Et quoi que d'aucuns pourraient prétendre, il ne s'agit pas de disserter à ce propos du sexe des anges car la francisation d'une identité peut constituer un indice dans le cadre d'une politique sécuritaire plus exigeante que celle que mène le pouvoir macronien.

Un indice, une présomption juridique qui peut certes être renversée car on peut porter un nom à consonance étrangère et être un véritable patriote comme porter un nom français et être un traître à la patrie. Tout dépend aussi de ce point de vue de l'histoire personnelle de chaque individu. Et l'idée du législateur en prévoyant la francisation des identités était que le peuple qui accueille est en droit d'exiger une intégration à la Nation pour autoriser l'individu accueilli à demeure sur son territoire.

Une localité en vieillissant possède un nom qu'on ne comprend pas toujours mais qui suggère. Autrefois, j'habitais une ville s'appelant Périgny. Combien de ses habitants savent-ils que ce nom vient du latin « per » et « ignis » et signifie que la ville avait été ravagée par les flammes ?

Les toponymes ont parfois donné leur nom à des gens encore vivants. Une personne s'appelant « Bouchet » par exemple ne descend pas forcément d'un boucher, mais ses ancêtres vivaient

sûrement dans un petit bois.
Tenter un dictionnaire purement scientifique recensant les étymologies doit être passionnant et nul doute que des historiens locaux se sont essayés à l'exercice. Ils ont pour certains publié des ouvrages. Mais l'exercice d'un dictionnaire poétique relève d'une autre perspective, celle de rechercher des noms de lieux délicieusement imprégnés de mystère, de poésie, d'humour aussi car nos ancêtres en avaient – et *même les Français d'adoption ont des « ancêtres » à ce titre dès lors qu'ils n'ont pas choisi de vivre sur ce territoire pour le transformer en une annexe de leur pays d'origine*.
Ces toponymes sont innombrables. Des écrivains régionalistes comme Jean Giono ont su les distiller dans leurs écrits pour produire une atmosphère particulière. L'idée serait de s'inscrire dans une démarche similaire. Si tout le monde n'a pas le même talent qu'eux, en revanche, il reste à la portée de tous d'apprécier la poésie des toponymes.
Sur le plan politique, cette initiative a aussi un sens compte tenu du projet de faire disparaître nos communes rurales au profit d'une UE composée de grandes régions, un projet qui a déjà bien avancé sous Hollande qui a créé ces grandes régions dont on ne veut pas.

Il s'agit de redonner aux lieux-dits une importance qu'ils tendent à perdre. Autrefois, les lieux-dits étaient des références essentielles du territoire où l'on se déplaçait peu. Ils ont perdu beaucoup de leur importance dans la logique de l'évolution de la civilisation avec le développement des transports et de l'économie.

Même l'échelle communale est désormais perçue comme trop petite… à tort ou à raison**. Car plus le pouvoir est proche du peuple, mieux il est susceptible d'être contrôlé. Or, on assiste à des fusions de communes pour tenter de survivre face à la baisse des ressources financières liées au désengagement de l'Etat.** Le but est déjà de contraindre les petites communes

à se regrouper, pour les faire disparaître dans une entité qui elle-même finira par devenir trop petite quand la régionalisation de la France dans une Union européenne puissante voire souveraine comme l'espère Macron aboutira…

La politique de Macron est celle d'un détachement tant vis-à-vis du territoire français historique, du peuple autochtone baptisé « gaulois réfractaire », d'une négation de l'identité française puisqu'il n'y a « pas de culture française ». Un dictionnaire amoureux et poétique de ce territoire rural s'inscrit complètement à rebours de la dévalorisation de ceux qui ont voté pour son opposante politique en 2017.

On nous vendait alors, pour le faire élire, le tableau d'un Macron-Néron, artiste-philosophe qu'on chercherait en vain de comprendre, nous serions trop bêtes, trop bouseux pour comprendre le discours de l'autoproclamé « Jupiter ». On voit bien aujourd'hui ce qu'il en reste : on a plus l'impression de vivre en dictature que d'être gouvernés par un esthète.

On a le sentiment que nous et notre territoire sommes interchangeables avec n'importe quel individu ou bout de tiers-monde de la planète.

Contrairement aux apparences, **ce projet est d'actualité car le cadastre napoléonien, très utile pour réaliser ce travail de mémoire et de poésie, est susceptible de disparaître très prochainement.**

En effet, depuis plusieurs années, un projet de RPCU, représentation parcellaire cadastrale unique, est en cours et vise à permettre d'uniformiser à moyen ou long terme la représentation du territoire au niveau de toute l'Union européenne.

http://cnig.gouv.fr/wp-content/uploads/2015/01/2014_12_10_CR_Commission_Donn%C3%A9es_V1.pdf

Il n'y aura plus de cadastre français, mais une représentation

géographique européenne qui se fera très probablement au détriment des lieux-dits ancestraux amenés à disparaître, de même que les petites communes, dans une Union européenne souveraine, la France devenant une région…

Un dictionnaire amoureux et poétique du territoire rural français est un cri dans ce silence qui voue à l'oubli, aux oubliettes de l'Histoire, les repères spatiaux de nos ancêtres et donc la légitimité de notre appartenance à ce territoire.

- ***II/ LA METHODE***

Plusieurs approches sont possibles.

1/ La première, la plus longue, la plus coûteuse : parcourir inlassablement le territoire rural de son département à la recherche des différentes pancartes, des panneaux et panonceaux annonçant un lieu-dit, une rue, une impasse, une voie au nom pittoresque.

2/ La deuxième, la plus humaine : **interroger nos anciens**, dialoguer avec eux pour savoir comment vivait tel lieu qu'ils habitaient, ce qui s'y faisait, pourquoi cela s'appelait ainsi. Et chercher ainsi *des pépites.*

3/ La troisième, la plus scientifique : exploiter les documents cadastraux.

J'ai déjà commencé à recenser quelques noms de lieux-dits à partir des plans cadastraux. Le lieu-dit reste en effet une référence cadastrale puisque les plans cadastraux datent de l'époque napoléonienne et ont ensuite été mis à jour progressivement.
Aux archives départementales, vous pouvez consulter les plans cadastraux du XIXème siècle de votre département. Vous pouvez commencer par votre commune et progressivement vous amuser à étendre votre périmètre de recherche aux communes voisines et petit à petit, à tout le département.
Les archives départementales sont consultables sur internet.

S’amuser ? Oui, partir en quête des noms insolites, beaux, curieux, inattendus ou au contraire tant attendus parce qu’on sait qu’effectivement, à tel endroit, il y avait telle activité si caractéristique de ce bout de pays qui n’est pas un bout d’Afrique mais réellement ancré dans l’histoire de notre peuple.

Les plans napoléoniens étaient dessinés à la main et les documents ont fini par se détériorer par l’usage et l’usure. Aussi est-il possible de s’aider des plans actuels qui reconduisent les lieux-dits mais sont plus chargés. **Il peut donc être utile de combiner les deux approches, utiliser les plans d’origine conservés aux archives départementales et les plans actuels conservés sur cadastre.gouv.fr.**

https://cadastre.gouv.fr/scpc/accueil.do

Il ne faut pas se mettre Martel en tête à ce sujet (avec tout mon respect pour Charles…). L’approche n’est pas strictement rigoureuse, on pourra parcourir ces plans cadastraux passablement rébarbatifs parfois comme on se promènerait dans la campagne à la recherche de jolies fleurs ou de délicieux champignons…

Si l’on est amené à rester encore confiné, ce peut être une manière licite d’aller faire un petit tour dans la campagne sans autorisation de déplacement et sans bouger de chez soi…

Mais plus on pourra être rigoureux dans ce projet, mieux ce sera néanmoins : traquer dans ces plans, ces cartes, les noms qui interpellent le plus.

- **III / LE RESULTAT**

Il s’agit d’une démarche poétique et sans contrainte ou l’envie, l’élan spontané l’emporte sur la rigueur. Si plusieurs personnes sont intéressées par ce projet, elles peuvent fort bien commencer chacune de leur côté à se prêter au jeu du recensement des appellations campagnardes qui font

le plus écho à leur conscience, leur mémoire, leur sensibilité, leur goût…

Si nous sommes assez nombreux, il y aura peut-être une tentative d'éditer un ouvrage si cela intéresse Christine pour *Résistance républicaine*, ou quelqu'un d'autre qui voudrait éditer ce **projet financièrement désintéressé (l'intégralité des profits éventuels devant servir la cause commune),** et rien n'oblige alors de représenter tous les départements, d'une part, et de ne faire qu'une seule proposition par département. Mais p**our s'efforcer de ne retenir que la quintessence de la poésie de ces territoires ruraux, il faudrait se limiter à un nombre réduit de lieux-dits, de noms de rues, de routes, de petites communes, sachant que de mon point de vue, ce sont les lieux-dits qui sont à privilégier** car ce sont eux qui contiennent l'âme de nos campagnes, des activités, des relations entre les habitants et leur territoire sur la longue durée et donc la gravure territoriale et historique des moeurs et des valeurs.

Les noms de commune ont certes aussi souvent partie liée avec cette histoire ancestrale, mais ils sont mieux connus, ne serait-ce que par leur recensement officiel par l'INSEE et leur codification, leur importance administrative qui subsiste aussi (pour les élections notamment).

Les lieux-dits, eux, déjà, sont en voie de disparition et donc l'urgence porte sur leur maintien dans la mémoire collective.

Il peut s'agir par exemple de se limiter à

- 30 noms de lieux-dits
- 10 noms de petites communes actuelles ou anciennes (notamment quand elles ont été emportées par une fusion)
- 10 noms de voies (rue, impasse, ruelle, route…).

Chaque département pourrait ainsi faire l'objet d'un tel recensement subjectif et qui donnerait lieu à **une présentation brute, sans forcément un décryptage,** une explication du nom du

toponyme car tel est bien le principe poétique : pas de notice, à chaque lecteur d'apprécier quel effet produit sur lui cette sélection, cette liste de noms, d'appellations pittoresques et, si sa curiosité est émoustillée, de faire la recherche pour retrouver le sens d'une expression originale, drôle ou encore émouvante.

Rien n'interdit néanmoins de lui donner des indices dans une annexe par exemple, pour éviter aussi que l'ouvrage sombre dans l'insipide ou l'ennuyeux. Trop de mystère tue le mystère !

Un comité de lecture pourrait être institué pour harmoniser l'ensemble des travaux, mais qui est assez légitime pour dire : ceci mérite d'être publié, ceci ne le mérite pas… ?

Il me semble que ce travail gagnerait aussi en profondeur si chaque collecte poétique était accompagnée, pour un département, d'une image pittoresque de sa campagne, de sa ruralité, en introduisant quelques images choisies à dessein comme l'avait fait dans un autre but André Breton en écrivant *Nadja*.

Ce ne sont là que des pistes. Pour ma part, j'ai déjà commencé à mener ce travail et je ne fais part de ce projet que dans le but de susciter éventuellement des vocations et peut-être la publication d'un ouvrage si cette idée trouve un écho tant de la part des poètes apprentis ou aguerris que des potentiels lecteurs et éditeurs de la patriosphère.

Grâce à la Licra qui nous a réclamé plus de 5000 euros de « dédommagements » à elle alloués par le tribunal et qui, en sus, a fait appel en cassation d'un procès que j'avais pourtant gagné, nous devons prendre un avocat de cassation, ce qui coûte plus de 5000 euros également… Soit plus de 10 000 euros à régler en un mois !

Merci à tous ceux qui le peuvent de nous donner un petit coup de pouce pour faire face aux frais de justice, pour ne pas succomber au harcèlement judiciaire. Nous devons faire appel, aller en cassation, à la CEDH… pour ne pas laisser s'installer des jurisprudences terribles pour les Résistants à l'islamisation. Un procureur a même demandé de la prison ferme contre moi ; il nous faut, plus que jamais, nous battre, avec tous les moyens possibles, pour éviter les condamnations répétées susceptibles de mener à la prison et, pour cela, il faut, plus que jamais pouvoir payer des avocats, faire appel en cassation…

Merci à tous ceux qui le peuvent sans se serrer la ceinture, bien évidemment.

Pour nous aider, merci d'envoyer soit un chèque à l'ordre de Résistance républicaine, à Résistance républicaine, 101 avenue du général Leclerc, 75685 Paris Cedex 14 ou bien de faire un don via PayPal ou votre carte bleue.

https://resistancerepublicaine.com/don/

Merci à tous.

Christine Tasin